



1<sup>ère</sup> Conférence des Présidents  
du RESEAU FRANCOPHONE DE REGULATION DES MEDIAS

---

**Discours de Madame Béatrice DAMIBA,  
Présidente du Conseil supérieur de la communication (CSC)  
du Burkina Faso**

**Présidente du REFRAM**

~~~~~

*Marrakech le 16 novembre 2009*

~~~~~

Mesdames, Messieurs, les Présidents des instances membres du Réseau Francophone de régulation des Médias,

Honorables invités,  
Mesdames, Messieurs,

A l'attention de tous nos illustres disparus qui ont fait les premiers pas du REFRAM avec nous et qui, malheureusement ne peuvent plus être parmi nous, je vous demande de rendre hommage et d'accorder une minute de silence à leur mémoire !

Je vous en remercie !

Mesdames, Messieurs

Voilà un peu plus de deux années que le Burkina Faso préside au devenir de notre réseau commun, le REFRAM, depuis son assemblée constitutive qui s'est tenue à Ouagadougou, en juillet 2007. Et c'est avec beaucoup de satisfaction que je prends la parole devant cette 1<sup>ère</sup> conférence des Présidents pour exprimer tout mon attachement à notre Réseau et à ses activités.

Mesdames, Messieurs les Présidentes et Présidents,  
Avant d'évoquer tout autre élément, permettez-moi de témoigner ma gratitude, celle de ma délégation et de toutes les délégations membres du REFRAM, pour la qualité de l'organisation de la conférence, l'hospitalité du peuple marocain ainsi que la générosité des organisateurs, en particulier à mon frère et ami Ahmed Ghazali. Cette note conviviale est de nature à nous permettre de donner le meilleur de nous mêmes pour le succès de nos travaux.

### **Mesdames, Messieurs les Présidentes et Présidents**

Comme je l'ai déjà dit, notre jeune réseau est né le 1<sup>er</sup> juillet 2007 à Ouagadougou, à l'occasion de la tenue de son assemblée constitutive. Cette création vise à instituer entre les instances de régulation de l'espace francophone, un cadre d'échange et de coopération, respectueux de la diversité culturelle et linguistique au sein duquel la langue française et ses valeurs se perpétuent. Le REFRAM fut aussi envisagé pour participer au renforcement des capacités des instances francophones, par des échanges d'expériences.

Porté à la tête du REFRAM naissant, le Conseil supérieur de la communication (CSC) du Burkina Faso devait réussir le lancement de l'institution. Aussi, Luc Adolphe TIAO mon prédécesseur et moi-même depuis octobre 2008, nous sommes attelés à accomplir son montage institutionnel pour ouvrir la voie à la promotion de la coopération entre les instances membres, le renforcement des

capacités des institutions garantes de la démocratie, le soutien à la liberté d'expression et le pluralisme des médias, la promotion de la langue française dans la diversité culturelle.

L'instauration d'un secrétariat permanent du REFRAM, assumé par le Conseil supérieur de l'audiovisuel de France a permis de garantir une permanence, une continuité et un suivi de la dynamique du réseau. Je tiens à en remercier Monsieur le président Michel BOYON et sa dynamique équipe.

### **Mesdames, Messieurs les Présidentes et Présidents**

**Des actions de mise en route du REFRAM ont été initiées et menées.** Ce sont entre autres des actions relatives aux adhésions ; à ce niveau, le REFRAM compte à ce jour, 11 instances membres ayant formalisé leur adhésion. En rappel, 24 instances étaient présentes à l'AG constitutive du REFRAM et 19 instances avaient signé l'accord de Ouagadougou. Il reste à redoubler d'efforts pour mobiliser l'ensemble des instances des pays membres de la francophonie. Ce défi nous incombe à tous et je lance un appel dans ce sens.

Au plan financier les actions menées au titre du fonctionnement courant, par la présidence et le secrétariat permanent ont été prises en charge par leurs instances nationales. C'est le lieu donc d'évoquer la nécessité d'une mise en place urgente du budget de notre réseau et d'en appeler à la contribution de tous les membres. A ce sujet, il est proposé que la monnaie Euro soit l'étalon de référence au sein du REFRAM et que le montant annuel de la cotisation soit fixé.

**Au titre du renforcement des capacités institutionnelles, diverses actions notables ont été envisagées. Elles ont concerné :**

le renforcement de la capacité du secrétariat permanent à mobiliser des financements au profit du REFRAM. L'association REFRAM, association de droit français créée en mai 2008 devrait servir comme outil de mobilisation des ressources en faveur du REFRAM.

la création d'un site Internet du REFRAM devant être la vitrine du réseau et aussi un instrument d'échanges et de travail est en phase de mise en oeuvre. Le site est déjà réalisé et attend simplement d'être mis en ligne. La visibilité du REFRAM en sera renforcée ;

la nécessité de création d'une base de données qui permettra de disposer d'informations fiables sur chaque instance membre devra rapidement être accomplie dans le cadre de l'animation du site. L'étude de l'OIF nous sera d'une grande utilité à cet effet.

la rédaction du règlement intérieur qui reste à être validée par notre présente conférence ;

l'organisation d'un séminaire / atelier sur l'harmonisation des textes juridiques sur la régulation au sein des pays membres du REFRAM est à reprogrammer ;

la perspective de création des Centres d'excellence, pour permettre au REFRAM de participer à l'élévation de la qualité de la formation des professionnels francophones, devant permettre d'améliorer le contenu des médias et de participer au renforcement de la culture démocratique dans l'espace francophone est envisagée.

**Mesdames, Messieurs,**

**S'agissant des rencontres organisées, il faut souligner la tenue de la première assemblée générale du REFRAM. Elle a eu lieu du 24 au 29 novembre 2008 à Dakar, et a permis de faire un bilan depuis l'assemblée constitutive et de dégager les nouvelles perspectives pour 2009-2010. Ainsi l'assemblée de Dakar permit de présenter un bilan partiel allant de juillet 2007 à novembre 2008, de discuter de la création de l'association de droit français du REFRAM. Il reste, pour la conférence des présidents d'apprécier définitivement sa pertinence et de continuer à en faire usage, en ayant à l'esprit que cette association qui devrait être présidée par le Président du REFRAM est un plus pour le réseau.**

L'assemblée générale de Dakar fut l'occasion d'aborder diverses perspectives d'activités, notamment :

les axes de coopération du REFRAM que la Francophonie pourrait intégrer dans son programme triennal 2010-2012.

les actions pouvant bénéficier du financement de l'OIF au titre de l'année 2009, entre autres, les actions spécifiques en faveur des droits de l'enfant. Emanant de cet axe de coopération, le Conseil supérieur de la communication du Burkina Faso et le Conseil supérieur de l'audiovisuel de la France ont participé à Bruxelles, en juin dernier à la formation sur l'accès aux financements de l'Union Européenne à l'attention des responsables des réseaux institutionnels de la Francophonie,

le plan d'action 2009-2010 du REFRAM.

S'agissant toujours des rencontres de travail, il faut signaler les sessions du comité de pilotage pour l'organisation de la 1ère conférence du REFRAM. Ce

comité composé de la Présidente en exercice du REFRAM, du Vice Président et du Secrétaire Permanent du Réseau, a eu deux sessions.

La première rencontre s'est tenue le 11 mai 2009 à Paris au Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA) et la seconde a eu lieu le 05 octobre 2009 à Rabat au Maroc.

Ces deux sessions du comité de pilotage furent le lieu

d'examiner le projet de règlement intérieur du réseau qui est proposé pour adoption à cette 1ère conférence du REFRAM de Marrakech ;

d'apprécier le niveau de réalisation de la charte graphique du site internet du réseau dont nous allons recevoir une présentation;

de faire le point des adhésions ;

de faire des propositions de thèmes à soumettre aux autres membres afin de recueillir leur avis ;

de mener une réflexion relative au pays qui succédera au Maroc ;

de procéder à une identification des instances et partenaires à inviter pour la conférence du REFRAM ;

d'analyser les projets d'ordre du jour et de budget de la conférence.

**Conscient qu'une bonne coopération avec des partenaires de choix est un atout fondamental pour le REFRAM, plusieurs actions ont été entreprises pour développer ce volet d'activités. De multiples actions consistant en des missions diverses ont été menées auprès de plusieurs structures :**

**Les contacts avec l'UNESCO en mars 2009**, à travers des entretiens avec Monsieur Abdul Waheed KHAN, Sous Directeur chargé de la communication de l'UNESCO, a permis de dégager des pistes de collaboration à travers l'expertise technique.

**Avec l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), il a été question d'appui institutionnel.** Cette institution appuiera le REFRAM par un plaidoyer pour son élargissement par l'adhésion de nouveaux membres. Elle a accepté apporter aussi son appui à l'organisation de notre 1ère Conférence à Marrakech, aux formations idoines pour les instances de régulation membres du REFRAM, à la tenue d'un atelier portant sur l'harmonisation des textes juridiques des instances membres du REFRAM. Le Secrétaire Général, Monsieur Abdou DIOUF, a marqué son engagement à la promotion de la langue française et des diversités

culturelles mais aussi au développement et à la consolidation de l'Etat de droit dans l'espace francophone à travers les actions de notre réseau.

**Auprès du Ministère des Affaires étrangères de la République française un soutien en vue de l'organisation d'un séminaire sur l'harmonisation des instruments juridiques des pays francophones d'Afrique membres a été envisagé, aux termes des échanges avec les services de l'Audiovisuel extérieur.**

**TV5, France 24, Radio France Internationale (RFI) et Canal Overseas ont aussi été approchées pour développer des partenariats dans le cadre du REFRAM.**

**Le partenariat avec d'autres réseaux de régulation a donné lieu à la participation de la présidente du REFRAM, à la 11<sup>ème</sup> session du Réseau des instances de régulation de la Méditerranée (RIRM), à Grenade en Espagne, en octobre dernier, en tant qu'observateur invité. Au terme de ladite réunion, le REFRAM a reçu officiellement le statut de membre observateur dudit réseau.**

Avec le Réseau des Instances Africaines de Régulation de la Communication (RIARC), c'est un partenariat de choix qui est mis en œuvre. Le dynamisme de ce partenariat constant entre les deux réseaux a été lié au fait que la présidence était assumée par la même entité, et la plupart des membres du REFRAM, sont membres du RIARC. C'est donc un cheminement commun que les deux réseaux ont connu.

Mesdames, Messieurs,

Comme vous le constatez, des actions essentielles ont été menées en vue de faire du REFRAM une institution crédible devant accompagner nos Instances nationales dans le sens du partage d'expériences et du renforcement des capacités en matière de régulation des médias.

Le REFRAM est naissant, il n'a que deux ans, mais ses perspectives immenses requièrent davantage d'engagements de nos instances. J'exhorte donc chaque instance à s'impliquer davantage dans les échanges et coopération. Je suis persuadée qu'en capitalisant nos visions communes, nous nous offrons le choix de l'ouverture et de l'enrichissement mutuel.

Mesdames, Messieurs, les Présidents

Je ne saurai continuer mon propos sans rendre hommage à mon prédécesseur à la tête du REFRAM, Monsieur Luc Adolphe TIAO. Président du Conseil supérieur de la communication en 2007, Monsieur Luc Adolphe TIAO, actuel Ambassadeur du Burkina Faso à Paris a en effet présidé aux destinées du REFRAM à sa naissance. Ses actions pertinentes ont contribué au bon

lancement des activités de notre réseau.

Je voudrais aussi rendre hommage au Conseil supérieur de l'audiovisuel français et à son Président, Monsieur Michel BOYON, dont les actions d'accompagnement de la présidence ont été décisives dans la réussite des activités. Ces deux années d'expérience ont été très enrichissantes en terme de synergie d'actions pour réussir la mise en route du REFRAM et son renforcement institutionnel.

Mes remerciements enfin vont à tous les collègues qui se sont impliqués à la construction de ce réseau commun, comme plate forme de partage d'expériences et de perspectives communes d'actions de renforcement des capacités et de contribution à la démocratie, de l'Etat de droit et la liberté d'expression dans le monde.

**A tous ceux qui arrivent pour la première fois à une activité du REFRAM, nouveaux présidents d'instances nationales de régulation, observateurs, invités, je souhaite la bienvenue à cette 1<sup>ère</sup> conférence du Réseau Francophone de Régulation des Médias.**

Mesdames, Messieurs les présidentes et présidents,  
Permettez-moi avant de terminer, de féliciter Monsieur Ahmed GHAZALI, et de lui souhaiter bons vents à la tête du REFRAM. Connaissant sa riche expérience et son engagement, je ne doute point de le voir présider notre réseau avec réussite. Avec lui, je souhaite à la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle du Maroc, beaucoup de succès pour les actions à venir !

Je vous remercie !